



Le 12 septembre 2017, Mobilisons-nous contre la loi Travail XXL !

Jeudi 31 août 2017, le gouvernement a révélé le contenu des cinq ordonnances qui entendent « réformer » le code du travail. Elles ne font que confirmer les craintes que nous avons, à savoir une aggravation du processus de destruction des droits collectifs et individuels des travailleurs entrepris par le gouvernement précédent, avec une violence inouïe.

Si les salariés des TPE-PME, déjà très fragilisés, sont les principales cibles de ces nouvelles attaques, c'est l'ensemble du salariat qui est concerné, et personne n'est à l'abri. Car l'enjeu de cette « réforme », c'est bien la disparition de la négociation collective, au profit d'une relation de gré à gré complètement insécurisante pour les travailleurs. De la banalisation de la délinquance patronale à l'affaiblissement de la représentation du personnel et du syndicalisme, en passant par la facilitation des licenciements, le projet que dessinent ces ordonnances veut faire table rase des derniers garde-fous qui encadraient le lien de subordination.

Réunie le 4 septembre 2017, la commission exécutive du Syndicat général du Livre et de la Communication écrite CGT a décidé d'appeler la profession à organiser, avec arrêts de travail, des assemblées dans les entreprises pour informer les salariés sur le contenu des ordonnances et discuter ensemble des modalités de la mobilisation sociale qu'elles nécessitent. Elle appelle également à participer le plus largement possible aux manifestations du 12 septembre 2017, à Paris et en province.

Nous n'obtiendrons de ce gouvernement déjà impopulaire que ce que nous saurons lui arracher. Et, déjà, avec les réformes annoncées de l'assurance-chômage et de la formation professionnelle, nous savons que les cinq prochaines années exigeront de nous une mobilisation d'ampleur et exemplaire.

Rendez-vous à 14 h 00, place de la Bastille, derrière le camion du SGLCE, sous le ballon de la Filpac, direction Place d'Italie.

Paris, le 6 septembre 2017